

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date : **Lundi 14 septembre 2026**

Heure : **18 h 30**

Lieu : **Mairie de Boujan sur Libron - Salle du Conseil Municipal**

- 0. Compte rendu des décisions du maire** prises dans le cadre des délégations d'attribution du conseil municipal au maire – article L 2122-22 du CGCT (délibération du conseil municipal du 9 avril 2026)

1. Institution et vie politique

- Délibération n°53 Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
- Délibération n°54 Désignation du référent déontologue pour les élus – Adhésion au service commun du Centre de Formation des Maires et des Elus Locaux (CFMEL)
- Délibération n°55 Désignation du correspondant incendie et secours

2. Domaine et patrimoine

- Délibération n°56 Contrat de prêt à usage (commodat) – Autorisation de signature

3. Fonction publique

- Délibération n°57 Mise à jour du tableau des effectifs – Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial
- Délibération n°58 Service Animation/Entretien – Service technique : création de 2 emplois non permanents – Article L332-23-1 du Code Général de la Fonction Publique

1. Domaine de compétences par thème

- Délibération n°59 Année scolaire 2026/2027 – Autorisation donnée à M. le Maire de signer un contrat de travail avec les enseignants assurant les études surveillées
- Délibération n°60 Caisse d'Allocations Familiales – Approbation de la Convention Territoriale Globale (Ctg) 2027-2031

Boujan sur Libron, le 8 septembre 2026.

Le Maire,
Gérard ABELLA.

